Image not found or type unknown

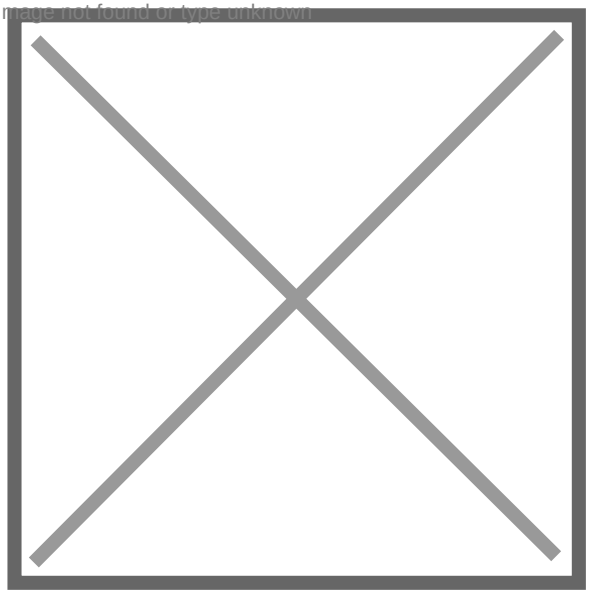

Ma fille a etait victime de viol

Par **natyoyo**, le **08/04/2014** à **17:26**

Bonjour,

Je voudrai savoir si une victime de viol est obligée de payer un avocat ? Même si j'ai l'argent, je ne veux rien payer. Est-ce possible ?

[fluo]**Merci d'avance**[/fluo]. (formule de politesse indispensable)

Par **jibi7**, le **08/04/2014** à **18:44**

Bonjour Natyoyo

Si votre fille est mineure et a été violée ce n'est pas le problème d'argent le plus urgent : elle doit consulter médecin et professionnels de ce genre de situation.

sur http://stop-violences-femmes.gouv.fr/

Il doit avoir des antennes près de chez vous, ne tardez pas pour agir.

Par **Pingouin63**, le **08/04/2014** à **19:29**

Bonjour Natyoyo.

D'abord, porter plainte.
Ensuite, se soigner; après avoir porté plainte, les agens de la pj vous donneront les coordonnées du centre d'aide aux victimes.
Ensuite, les choses suivront leur cours.

Par **jibi7**, le **08/04/2014** à **20:07**

Permettez que - sans savoir quelle est la victime , son age etc et quel est le violeur- dire "porter plainte" n'est pas facile a suivre: ce n'est pas pour rien que certaines villes ont des cellules specialisées pour le recueil de ce genre de plainte..
Donc je confirme contacter les instances locales dont la fonction est de vous accompagner dans l'ensemble de la mesure...

Par **Pingouin63**, le **08/04/2014** à **20:22**

J'ai vécu ça: dans un cas de viol, il n'est pas nécessaire de se déplacer, appeler suffit à ce qu'une équipe de police se déplace.

Par **moisse**, le **09/04/2014** à **09:48**

Ne pas oublier : la police se déplace GRATUITEMENT

Par **natyoyo**, le **09/04/2014** à **11:36**

bonjour
a tous ,ma fille était majeure a l époque,cela lui est arriver sur un parking elle venez de prendre le train ,quand je suis arrivez cela venais de se produire je les emmener de suite a la police puis hôpital on a porter plainte contre x car bien sur il faisait nuit il neiger donc il y avait personne,et le type avait une capuche et une écharpe sur le visage,il y a eu prélèvement ADN .et 4 ans après il l on retrouver il a était arrêter au mois de novembre ,donc maintenant il faut qu elle se remémore tout cela mais ou cela n est pas normale elle doit payer l avocat

Par **Pingouin63**, le **09/04/2014** à **12:05**

Elle a peut-être droit à une aide juridique, rapprochez-vous de vos assurances.

Par **natyoyo**, le **09/04/2014** à **12:51**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

apparament elle n aura pas l'aide juridique

Par **Lag0**, le **09/04/2014** à **13:29**

Bonjour,
Il n'y a pas obligation pour la victime d'avoir un avocat, même si elle se porte partie civile, mais dans cette seconde hypothèse, c'est préférable d'en avoir un pour obtenir le meilleur dédommagement.
Si la victime ne se porte pas partie civile, peu d'intérêt de prendre un avocat.

Par **jibi7**, le **09/04/2014** à **14:39**

quitte à radoter ,j'en reviens à ma suggestion de recourir aux organismes officiels pour assister les victimes de violences : cela m'etonnerait qu'on demande a votre fille de payer pour se faire assister.

Par **natyoyo**, le **11/04/2014** à **14:34**

bonjour,nous allons aller voire l'association d aide aux victimes,nous voulons que notre fille est un avocat car la justice on n y entend rien! quand a son agresseur lui il a le droit a tout! avocat commis d office.elle elle n y a pas le droit es que vous trouver cela normale!!!!

Par **Lag0**, le **11/04/2014** à **14:38**

Vous n'avez pas précisé si vous vous êtes constitué partie civile. Car sinon, lorsque l'on porte plainte, c'est pour que le coupable soit condamné par la justice (prison et/ou amende).
L'avocat de la victime n'y changerait pas grand-chose.
L'avocat peut être important en cas de constitution de partie civile, comme déjà dit.

Par **natyoyo**, le **23/04/2014** à **13:34**

nous avons porter plainte parti civile,voila ma fille viens de recevoir un courrier de son avocat il on revue la situations elle n a plus rien a payer,cela et un très gros soulagement pour toute la famille,le plus dur reste a faire!!!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés